

Comité régional de pilotage et de suivi du plan de relance

Vendredi 12 février 2021

L'ampleur de la crise, qu'elle soit sanitaire, sociale ou économique, nécessite une action forte de l'État et de la Région des Pays de la Loire pour donner une impulsion et répondre massivement et rapidement aux besoins des différents secteurs directement impactés.

C'est l'ambition du plan de relance national de 100 Md€ présenté en septembre 2020, dont au moins 16 Md€ font l'objet d'une gestion territorialisée au plus près des enjeux des territoires.

La Région des Pays de la Loire n'est pas en reste avec la mise en place d'un plan de relance régional mobilisant près de 500 M€.

Afin de garantir qu'un maximum d'acteurs de la région puisse bénéficier rapidement des différents dispositifs mis en place, l'État et la Région ont signé, le 22 janvier 2021, un accord de relance de plus d'un milliard d'euros. Cet accord prévoit notamment que l'État poursuivra ses efforts pour favoriser l'accès des petites et moyennes entreprises à la commande publique. À ce jour, 58 % des marchés passés par la plateforme régionale des achats de l'État sont d'ores et déjà détenus par des TPE et PME.

Par ailleurs, l'État et la Région ont signé, le 1^{er} février 2021, un avenant au pacte régional d'investissement dans les compétences, afin d'intensifier leurs efforts dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » qui fait partie intégrante du plan de relance. En 2021, la Région mobilisera plus de 103 M€ en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle, tandis que l'État apportera 32,7 M€ supplémentaires, en sus des 75 M€ initialement contractualisés.

Des mesures d'urgence toujours en vigueur pour amortir les effets de la crise

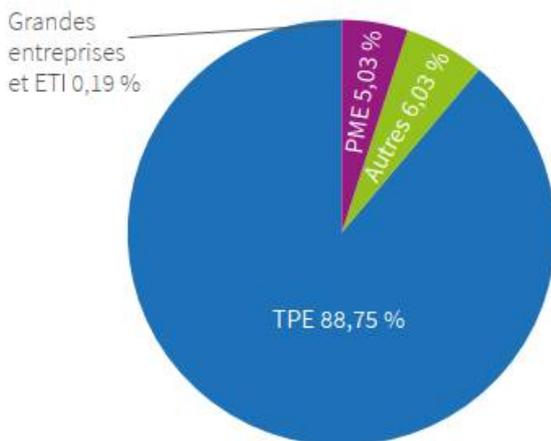
Les dispositifs de soutien à l'économie ont été fortement mobilisés pour amortir les effets du ralentissement économique et préserver l'emploi. Depuis le début de la crise, ces dispositifs ont représenté en Pays de la Loire :

- 5,15 milliards d'euros de prêts garantis par l'État (soit 3,8 % du montant national) délivrés à 27 415 entreprises, dont 93 % sont des TPE et des PME ;

NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR DÉPARTEMENT	
Loire-Atlantique	10 713
Maine-et-Loire	5 658
Mayenne	2 013
Sarthe	3 244
Vendée	5 530

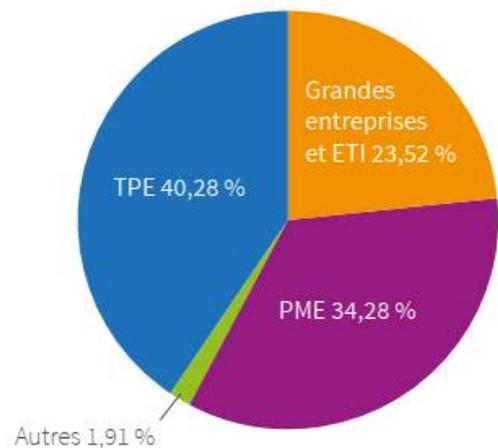
NOMBRE D'ENTITÉS BÉNÉFICIAIRE DU PGE

suivi Banque de France au 01/01/2021



MONTANTS ACCORDÉS

suivi Banque de France au 01/01/2021



- 1,35 milliard d'euros d'activité partielle (soit environ 5 % du montant national) versé à 70 385 entreprises. Au total, ce sont 614 586 salariés qui ont été placés en activité partielle depuis le mois de mars 2020, soit 59,1 % des salariés du secteur privé ;
- 608 millions d'euros d'aides versées au titre du fonds de solidarité (soit 16,2 % du montant national) qui a concerné 283 814 entreprises ;
- 1,1 milliard d'euros de report de cotisations sociales (pour 194 575 entreprises), 167,8 millions d'euros de mesures de bienveillance en matière fiscale (pour 12 659 entreprises) et 14 millions d'euros au titre des remboursements accélérés des acomptes d'impôt sur les sociétés et de taxe sur les salaires (pour 1 300 entreprises) ;
- Plus de 2 100 aides votées pour plus de 15 millions d'euros dans le cadre du fonds résilience coordonné par la Région des Pays de la Loire en partenariat avec la Banque des Territoires, les cinq départements et les 72 EPCI. Le dispositif a été élargi aux entreprises ayant jusqu'à 50 salariés et 10 M€ de chiffre d'affaires ;
- 60 millions d'euros de prêt rebond confié à Bpifrance par la Région des Pays de la Loire pour accompagner le rebond des entreprises ligériennes. 45 millions d'euros ont déjà été consommés ;
- En partenariat avec le réseau bancaire privé, la Région des Pays de la Loire a lancé un accompagnement en quasi fonds propres dédié aux PME pour les accompagner dans la sortie de crise, avec un fonds doté de 10 millions d'euros (Pays de la Loire Relance) ;

- 24 millions d'euros ont permis de contribuer à préserver 3 000 emplois industriels grâce à Pays de la Loire Redéploiement (prêts accordés par le Conseil régional).

Ces différents dispositifs ont été élargis et complétés à la suite des nouvelles annonces gouvernementales liées à la crise sanitaire :

- Le produit de la vente à distance et de la vente à emporter ne sera pas comptabilisé dans le chiffre d'affaires de référence pour le calcul de l'aide au titre du fonds de solidarité ;
- Les entreprises des secteurs S1 bis, perdant au moins 70 % de leur chiffre d'affaires, ont droit à une indemnisation au titre du fonds de solidarité couvrant 20 % de leur chiffre d'affaires de l'année 2019 dans la limite de 200 k€ par mois ;
- Une nouvelle aide, plafonnée à 3 M€ sur le premier semestre 2021, s'ajoute au fonds de solidarité pour la prise en charge jusqu'à 70 % des coûts fixes des entreprises fermées administrativement ou des entreprises des secteurs S1 et S1 bis, ayant un chiffre d'affaires supérieur à 1 M€ par mois ;
- Outre la possibilité de contracter un prêt garanti par l'État jusqu'au 30 juin 2021, toutes les entreprises qui le souhaitent peuvent obtenir un différé d'un an supplémentaire avant de commencer à rembourser le prêt ;
- Les employeurs qui connaissent une fermeture ou une restriction directe ou indirecte de leur activité du fait des mesures décidées par les pouvoirs publics peuvent reporter tout ou partie du paiement de leurs cotisations salariales et patronales pour les échéances des 5 et 15 février 2021 ;
- La mise en place d'un crédit d'impôt aux bailleurs qui acceptent de renoncer à une partie des loyers dus par leurs entreprises locataires ;
- La création d'un fonds d'urgence « Urgenc'ESS » doté de 30 M€ pour les petites associations employeuses et les autres structures de l'économie sociale et solidaire de moins de 10 salariés. Elles peuvent, depuis janvier 2021, obtenir une subvention comprise entre 5 et 8 k€, ainsi qu'un accompagnement et un diagnostic dédiés, afin de les aider à faire face aux tensions de trésorerie ;
- La mise en place d'un soutien d'urgence aux associations de l'économie sociale et solidaire intervenant dans le domaine du réemploi et de la réutilisation : afin de compenser la perte de chiffre d'affaires lié à la crise, l'État a soutenu 26 structures régionales en 2020, pour un montant total d'aide de 920 k€, soit 10 % du budget mobilisé par cette action à l'échelle nationale.

- Un soutien renforcé a été mis en place par l'État et la Région à destination des secteurs particulièrement impactés par la crise sanitaire, tels que les discothèques, l'événementiel, l'hôtellerie, les salles de sport, les traiteurs et les voyagistes ;
- La mise en place de prêts participatifs (quasi-fonds propres) pour les entreprises de taille petite, moyenne ou intermédiaire ayant des perspectives de développement mais dont la structure de bilan a été affaiblie par la crise.

Depuis le début de la crise, le Gouvernement s'est engagé à soutenir l'ensemble des acteurs économiques, et plus particulièrement les petites et moyennes entreprises fortement affectées par les mesures sanitaires. Ainsi, d'après la dernière étude de France Stratégie et de l'Inspection générale des finances : les entreprises de moins de 250 salariés représentent plus de 80 % des entreprises aidées ; les très petites entreprises représentent quant à elles 50 % du montant des contributions sociales reportées, et un peu moins de 32 % du volume des prêts garantis par l'État.

Bilan de l'exécution du plan de relance à fin 2020 au niveau national

À fin 2020, 11 Md€ sur les 100 milliards d'euros du plan de relance ont d'ores et déjà été engagés et 9 Md€ effectivement versés.

◆ Un soutien aux jeunes et aux plus précaires

Dès août 2020, plus de 500 M€ d'allocation de rentrée scolaire exceptionnelle ont été versées à plus de 3 millions de familles pour les aider à faire face aux dépenses de la rentrée scolaire, avec une hausse de l'allocation de 100 € par enfant.

Pour soutenir l'insertion, l'apprentissage, l'emploi des jeunes, le plan « 1 jeune, 1 solution » a été lancé dès juillet 2020 et renforcé fin novembre 2020. Grâce aux mécanismes incitatifs de France Relance, plus d'1 million de jeunes de moins de 26 ans ont été embauchés entre août et décembre 2020 sur des contrats d'au moins trois mois, tandis que 485 000 jeunes apprentis ont été embauchés en 2020 (contre 353 000 en 2019).

L'État s'est aussi mobilisé pour l'amélioration des conditions d'enseignement des jeunes : alors que l'appel à projets de rénovation énergétique des bâtiments de l'État a rencontré un très fort succès, la moitié de l'enveloppe, soit 1,3 milliard d'euros, a été consacrée à l'enseignement supérieur et de recherche.

◆ Un soutien à la mobilité propre

Pour soutenir la mobilité durable et les collectivités partout sur le territoire, France Relance prévoit 2 milliards d'euros de soutien aux autorités organisatrices de la

mobilité partout sur le territoire, dont 1,2 milliard d'euros ont été versés dès 2020. Le plan de relance soutient également le verdissement du parc automobile français en augmentant massivement le bonus écologique pour l'achat des véhicules électriques et hybrides rechargeables et la prime à la conversion des véhicules. Ce sont 270 000 primes à la conversion ou bonus écologique pour 470 millions d'euros en 2020.

◆ **Un soutien aux entreprises et à l'industrie**

En 2020, 7 300 entreprises ont déposé un dossier pour la numérisation industrielle ou la robotisation de leur équipement. Parallèlement, en consacrant 710 millions d'euros d'aide à l'investissement industriel auprès de 815 entreprises, France relance a accompagné dès 2020, 3,4 milliards d'euros d'investissements. Par ailleurs, plus de 300 millions d'euros ont été consacrés à la mise en œuvre du plan de soutien à la filière aéronautique.

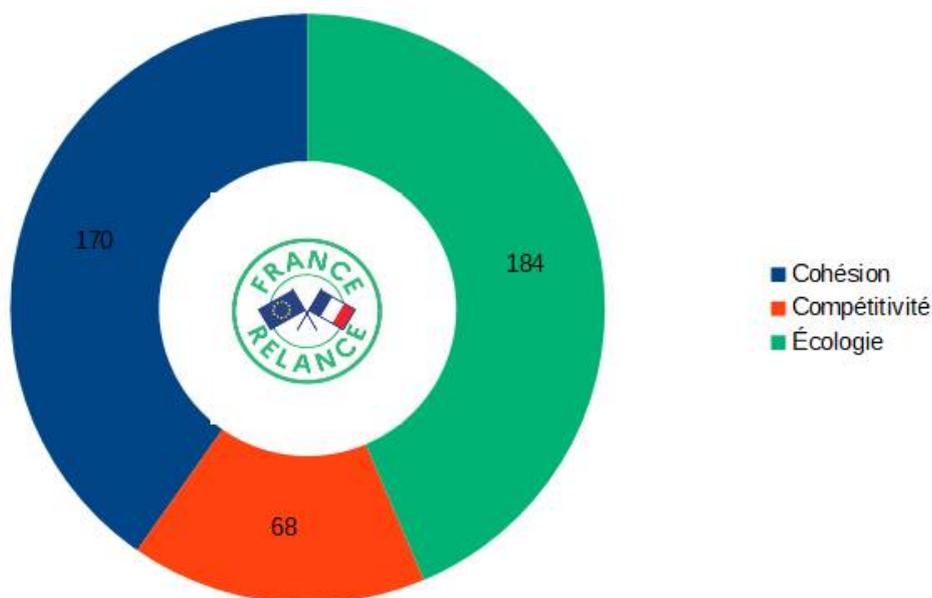
◆ **Un soutien au secteur du bâtiment et des travaux publics**

De nombreux projets concrets de rénovation énergétique ont été effectués ou lancés en 2020 avec un calendrier ambitieux. Par exemple, le nombre de demandes pour MaPrimeRénov' a doublé depuis le début de l'année 2020 : un total de 192 569 dossiers ont été déposés en 2020 dont plus de la moitié sur les 4 derniers mois de l'année. Parallèlement, l'État a soutenu l'investissement local, d'une part, en compensant les pertes de recettes des collectivités les plus affectées par la crise et, d'autre part, en augmentant la dotation de soutien à l'investissement local de 950 M€ dès 2020.

Bilan de l'exécution du plan de relance national à fin 2020 en Pays de la Loire

En mettant de côté l'activité partielle (1,35 Md€), **près de 423 M€ ont d'ores et déjà été engagés** dans la région des Pays de la Loire, dont 184 M€ sur le volet « écologie », 170 M€ sur le volet « cohésion » et 68 M€ sur le volet « compétitivité ».

Ces montants concernent les dispositifs à destination des différents publics du plan de relance (particuliers, associations, collectivités locales, entreprises), qu'ils s'agissent de guichets ou d'appels à projets nationaux.

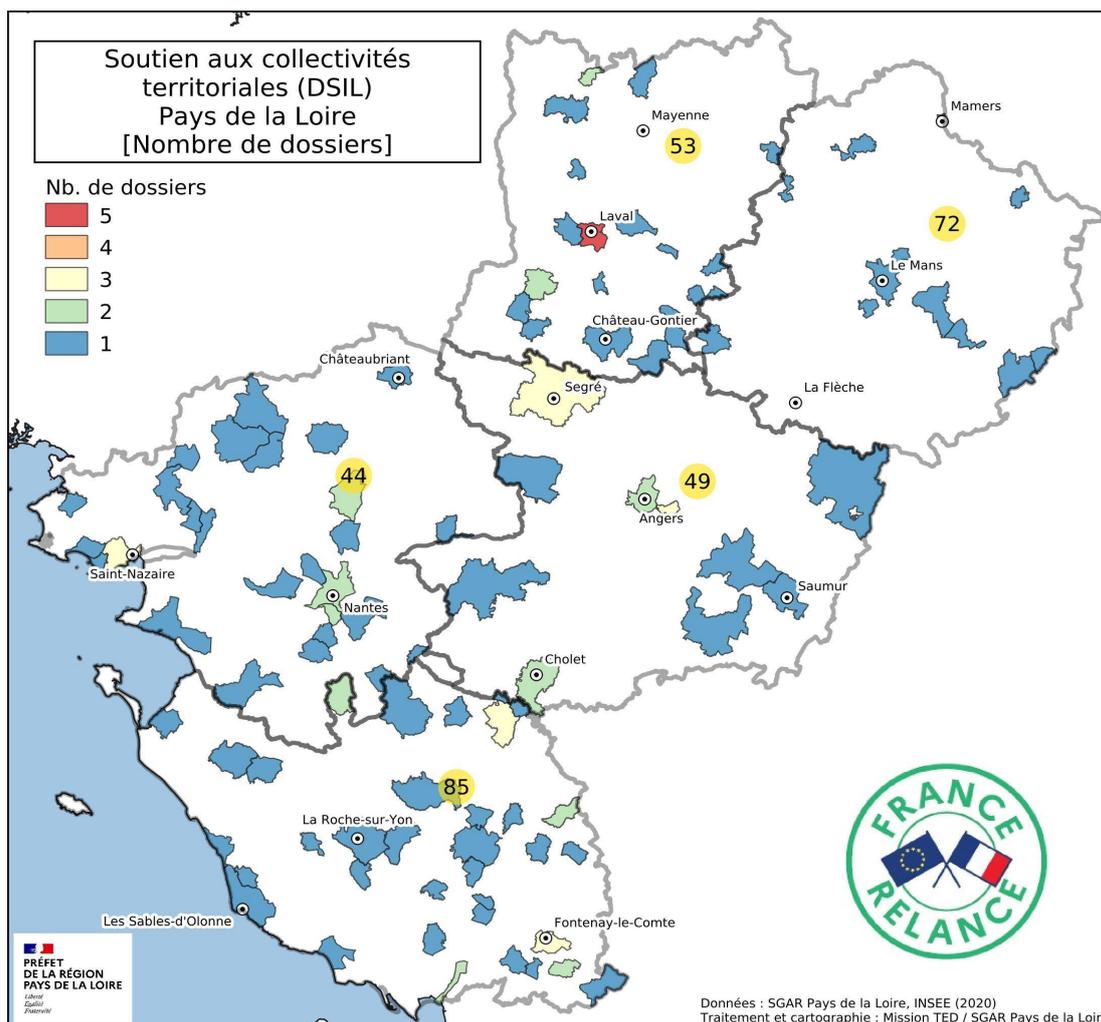


À noter toutefois que certains dispositifs « automatiques », tels que la baisse des impôts de production ou la majoration de l'allocation de rentrée scolaire, n'ont pas encore été comptabilisés dans ce bilan.

Résultats à destination des collectivités locales des Pays de la Loire

◆ Soutien aux collectivités locales – Dotation exceptionnelle de soutien à l’investissement local

L’abondement exceptionnel de la dotation de soutien à l’investissement local (DSIL) s’est élevé à **26,3 M€** en 2020 et permettra de financer 127 opérations, aussi diverses que le réaménagement d’un centre-bourg, la construction d’une station d’épuration, la réhabilitation d’un gymnase, l’acquisition de bus GNV, la création d’une maison de santé pluridisciplinaire, et d’une école de théâtre, ou encore la construction d’une maison France Services.



DSIL exceptionnelle	Montant (en M€)
Loire-Atlantique	8,76
Ardt de Nantes	2,57
Ardt de Châteaubriant-Ancenis	2,91
Ardt de Saint-Nazaire	3,28

Maine-et-Loire	6,21
Ardt d'Angers	1,63
Ardt de Cholet	1,08
Ardt de Saumur	1,34
Ardt de Segré	2,16
Mayenne	2,45
Ardt de Laval	0,72
Ardt de Château-Gontier	0,49
Ardt de Mayenne	1,24
Sarthe	3,79
Ardt du Mans	0,88
Ardt de La Flèche	1,71
Ardt de Mamers	1,19
Vendée	5,13
Ardt de La Roche-sur-Yon	1,69
Ardt de Fontenay-le-Comte	1,5
Ardt des Sables d'Olonne	1,95

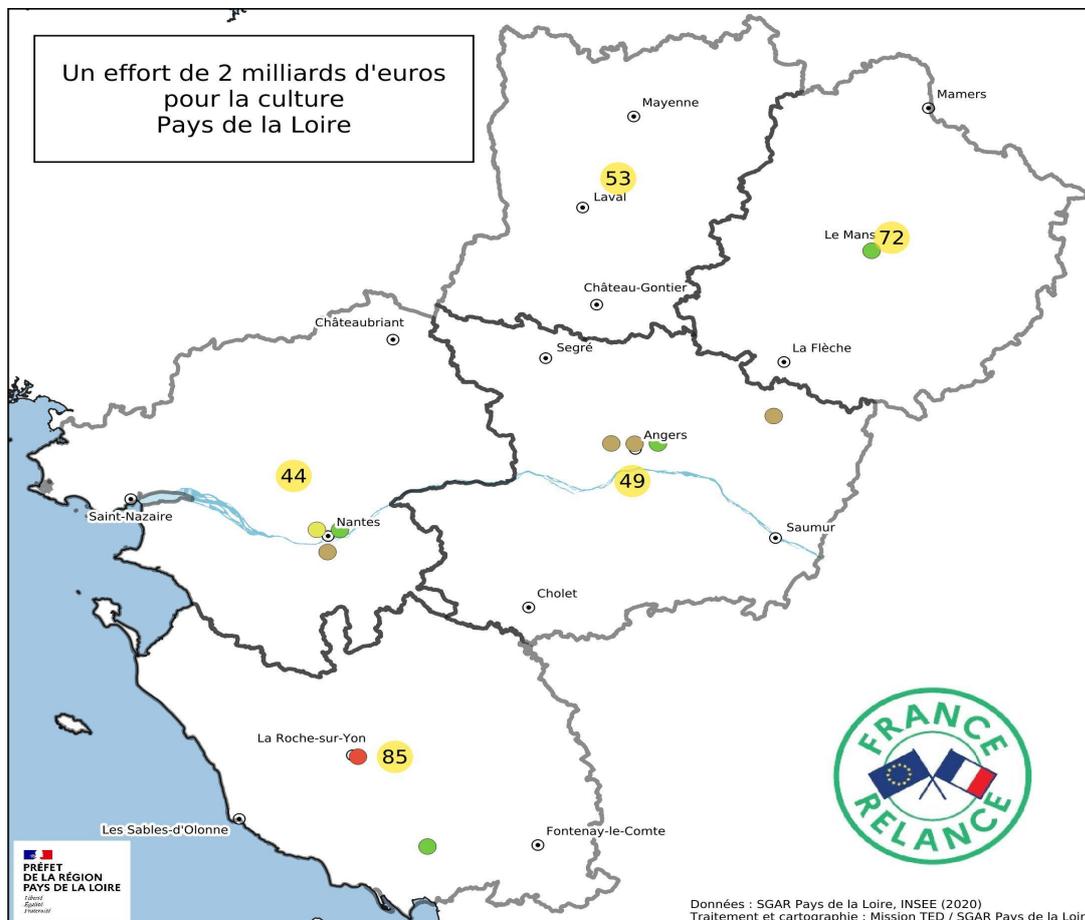
◆ **Plan cathédrales et soutien aux investissements dans les monuments historiques et équipements muséaux**

Les Pays de la Loire vont bénéficier de **17,5 M€** pour la restauration du patrimoine. Ainsi, des travaux vont s'engager dans les cathédrales de Nantes, d'Angers, du Mans et de Luçon. D'autres monuments historiques, appartenant notamment aux communes ou aux propriétaires privés, pourront être restaurés : la façade de la Maison Adam à Angers, des façades de la maison radieuse à Rezé, l'église Saint-Laurent à Baugé-en-Anjou. Un nouveau bâtiment sera construit pour accueillir le musée municipal de La Roche-sur-Yon.

Le Centre des monuments nationaux va également gérer la plus grosse opération du plan de relance dans le domaine des affaires culturelles, avec la restauration du flanc nord du château d'Angers pour 6,5 M€.

Monuments historiques	Montant (en M€)
Loire-Atlantique	2,63
Ardt de Nantes	2,63
Ardt de Châteaubriant-Ancenis	
Ardt de Saint-Nazaire	
Maine-et-Loire	9,73
Ardt d'Angers	9,11
Ardt de Cholet	

Ardt de Saumur	0,62
Ardt de Segré	
Mayenne	0
Ardt de Laval	
Ardt de Château-Gontier	
Ardt de Mayenne	
Sarthe	2,5
Ardt du Mans	2,5
Ardt de La Flèche	
Ardt de Mamers	
Vendée	2,68
Ardt de La Roche-sur-Yon	2
Ardt de Fontenay-le-Comte	0,68
Ardt des Sables d'Olonne	



Dispositifs

- Fonds de transition écologique pour les institutions de la création en région
- Plan cathédrale
- Rénovation des équipements patrimoniaux
- Soutien aux investissements dans les monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés

◆ **Achèvement du déploiement de la fibre**

Le plan de relance prévoit une enveloppe de 570 M€ pour l'accélération de la généralisation de la fibre optique sur le territoire national (plan France Très Haut Débit). L'État a décidé de soutenir le projet porté par Sarthe Numérique de généralisation du déploiement des réseaux FttH (« *Fiber to the Home* », ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile ») dans la Sarthe, pour un montant maximal de **6,5 M€**, portant ainsi à près de 38 M€ l'engagement financier total de l'État aux côtés des collectivités sarthoises pour la réalisation de ce projet.

◆ **Agriculture urbaine**

L'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a dévoilé en décembre 2020 les premiers lauréats sélectionnés pour l'appel à projets « Quartiers fertiles » en vue de développer l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain.

En Pays de la Loire, c'est Angers Loire Métropole qui a été sélectionné en tant que porteur de projet pour deux quartiers en renouvellement urbain (Belle-Beille et Monplaisir), avec un soutien de **0,47 M€** : la mise en œuvre aura lieu à partir de 2023, après une phase d'études.

◆ **Programme d'intervention de l'Agence de l'eau**

Afin de renforcer la résilience de l'alimentation en eau potable face aux risques de sécheresse et de lutter contre les sources de contamination de l'eau par un traitement plus efficace en station d'épuration, il est prévu une aide à l'investissement pour la modernisation des réseaux de l'eau potable et d'assainissement.

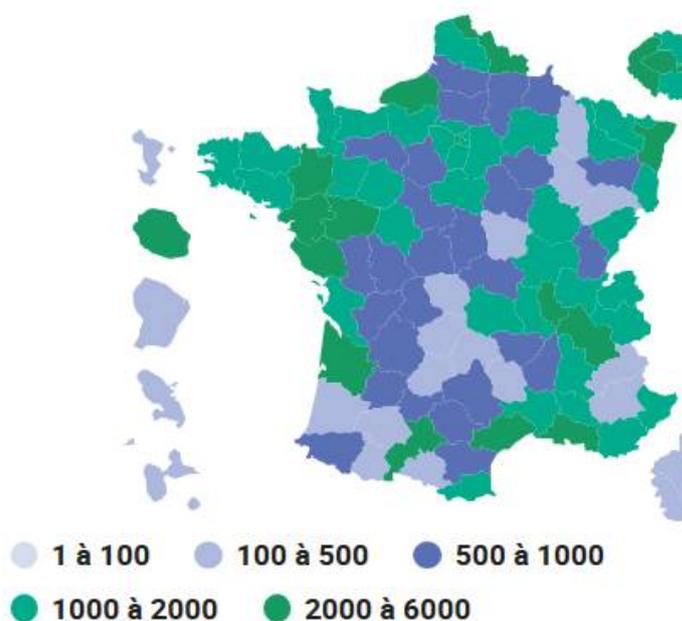
À ce stade, trois projets sarthois de remplacement de conduites d'eau potable seront soutenus à hauteur de **1,86 M€**.

Résultats à destination des particuliers en Pays de la Loire

◆ Aide à l'embauche des apprentis

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », une aide exceptionnelle est versée aux employeurs pour une embauche en contrat d'apprentissage (5 000 € pour un alternant de moins de 18 ans, 8 000 € pour un alternant jusqu'à 29 ans révolus).

Aides à l'embauche des apprentis	Nombre de contrats bénéficiant de l'aide exceptionnelle
Loire-Atlantique	4206
Maine-et-Loire	2457
Mayenne	1133
Sarthe	1583
Vendée	2631
Total en Pays de la Loire	12010
Part nationale	9,20 %

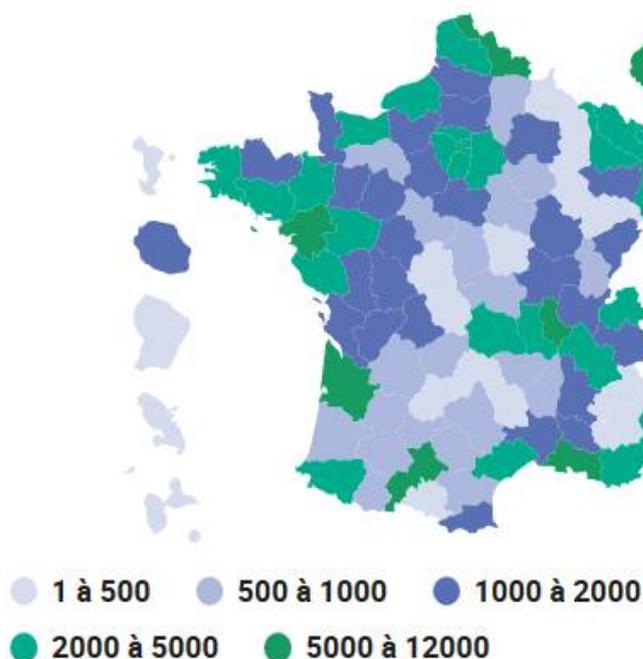


◆ Aide financière à l'embauche des jeunes

Un autre dispositif facilite l'embauche des jeunes de moins de 26 ans en ouvrant droit à une prime pour l'employeur qui en recrute en CDI ou en CDD d'au moins trois mois : cette prime peut atteindre 4 000 € sur un an pour un salarié à temps plein.

Ce dispositif vient d'être reconduit jusqu'au 31 mars 2021.

Aides à l'embauche des jeunes	Nombre d'aides versées
Loire-Atlantique	6363
Maine-et-Loire	3213
Mayenne	1053
Sarthe	1786
Vendée	2503
Total en Pays de la Loire	14918
Part nationale	7,80 %



◆ Emplois francs +

L'emploi franc permet à toute entreprise ou association, quel que soit son lieu d'implantation, de bénéficier d'une prime pour l'embauche en CDI ou en CDD d'au moins 6 mois d'un résident d'un quartier prioritaire de la politique de la ville. Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution », le Gouvernement a décidé de prolonger et de renforcer le dispositif avec la création des « emplois francs + » : l'aide est accrue pour le recrutement d'un jeune de moins de 26 ans.

Ce dispositif vient d'être reconduit jusqu'au 31 mars 2021.

Emplois francs +	Nombre de dossiers validés
Loire-Atlantique	8
Maine-et-Loire	11
Mayenne	0
Sarthe	4

Vendée	2
Total en Pays de la Loire	25

◆ **Accompagnement intensif des jeunes par Pôle Emploi**

L'accompagnement intensif des jeunes est un dispositif mis en place par Pôle Emploi pour aider les jeunes de moins de 30 ans à retrouver plus rapidement un emploi. Un conseiller Pôle Emploi spécialisé utilise des méthodes d'accompagnement, individuel ou collectif, pour leur apprendre à mettre en avant leurs points forts et leurs atouts, pour leur enseigner les différentes techniques de recherche d'emploi, pour les aider à comprendre les attentes des recruteurs ou encore pour élargir leurs cibles professionnelles.

Accompagnement intensif jeunes	Nombre d'accompagnements
Loire-Atlantique	3668
Maine-et-Loire	2139
Mayenne	773
Sarthe	1627
Vendée	2023
Total en Pays de la Loire	10230

◆ **PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie)**

Le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure à destination des jeunes de 16 à 25 ans révolus : il s'agit d'un contrat d'engagement réciproque signé avec une mission locale après un diagnostic réalisé avec un conseiller. Cet accompagnement s'étale sur une durée maximale de 24 mois consécutifs et se décompose en différentes phases : formations, mises en situation en milieu professionnel, accompagnement social et professionnel, etc.

PACEA	Nombre d'accompagnements
Loire-Atlantique	4906
Maine-et-Loire	2624
Mayenne	941
Sarthe	2162
Vendée	2379
Total en Pays de la Loire	13012

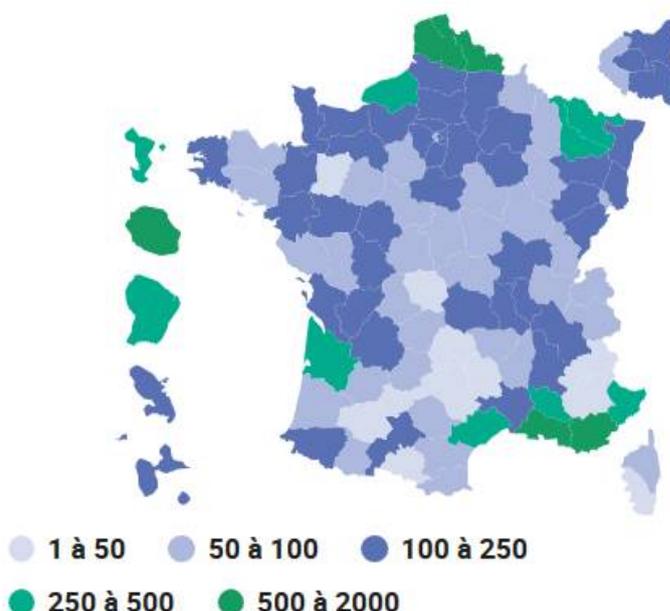
◆ Garanties Jeunes

La Garantie Jeune est un dispositif réservé aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité (ressources financières inférieures au montant du RSA), pour les aider dans leur accès à l'autonomie et à l'insertion professionnelle. Un conseiller de mission locale accompagne un jeune de façon intensive et personnalisée pour construire avec lui un parcours qui allie expérience professionnelle, conseils, ateliers collectifs et versement d'une allocation.

Garanties Jeunes	Nombre d'accompagnements
Loire-Atlantique	1257
Maine-et-Loire	523
Mayenne	280
Sarthe	824
Vendée	428
Total en Pays de la Loire	3312

◆ Parcours Emploi Compétences & Contrats Initiative Emploi

Les Parcours Emploi Compétences (pour le secteur non marchand) et les Contrats Initiative Emploi (pour le secteur marchand) s'adressent aux jeunes de moins de 26 ans éloignés du marché de l'emploi et aux jeunes travailleurs handicapés jusqu'à 30 ans inclus : ces dispositifs visent à favoriser l'insertion professionnelle en proposant un parcours associant mise en situation professionnelle et accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences.



PEC et CIE Jeunes	Nombre de jeunes entrés en CIE et PEC (31/01/2021)
Loire-Atlantique	163
Maine-et-Loire	139
Mayenne	80
Sarthe	123
Vendée	105
Total en Pays de la Loire	610

◆ Services Civiques

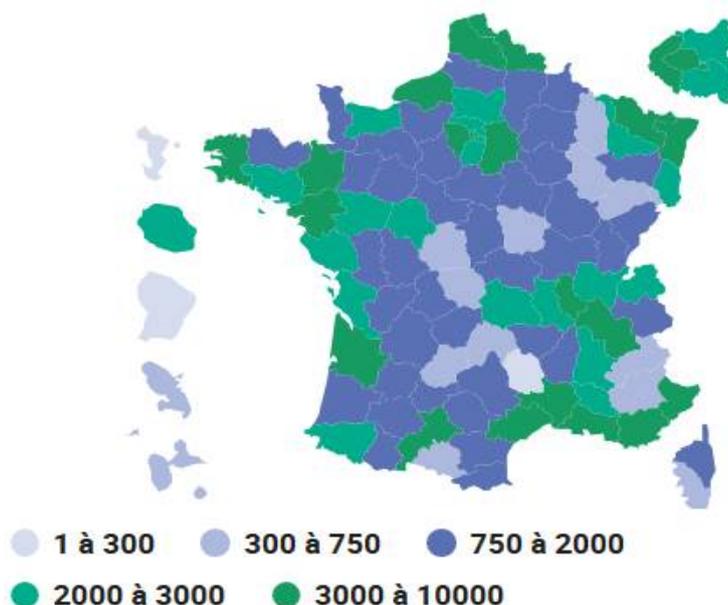
Le Service Civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général, indemnisé et ouvert à tous les jeunes sans condition de diplôme. Auprès d'une association, d'une collectivité territoriale, d'une administration de l'État ou encore d'un établissement public, le jeune volontaire réalise une mission répondant aux besoins de la population et des territoires dans l'un des 9 domaines prioritaires pour la Nation : éducation, solidarité, sport, culture et loisirs, environnement, santé, mémoire et citoyenneté, intervention d'urgence, développement international et action humanitaire.

Services Civiques	Nombre de jeunes
Loire-Atlantique	1336
Maine-et-Loire	771
Mayenne	227
Sarthe	438
Vendée	324
Total en Pays de la Loire	3096

◆ Bonus à l'achat de véhicules légers propres

Le bonus écologique est une aide de l'État attribuée lors de l'achat ou de la location d'un véhicule neuf émettant peu de CO₂ (électrique, hydrogène, hybride rechargeable). Il est également possible de bénéficier de cette aide pour l'achat ou la location d'un véhicule électrique d'occasion. Ce bonus écologique est cumulable avec la prime à la conversion, qui consiste en une aide à l'achat ou à la location d'un véhicule peu polluant en échange de la mise au rebut d'un véhicule ancien (immatriculé avant 2011 pour les véhicules diesel ou avant 2006 pour les véhicules à essence).

Bonus écologiques et primes à la conversion	Nombre de versements
Loire-Atlantique	4965
Maine-et-Loire	2588
Mayenne	1050
Sarthe	1833
Vendée	2380
Total en Pays de la Loire	12816
Part nationale	6,10 %



◆ MaPrimeRénov'

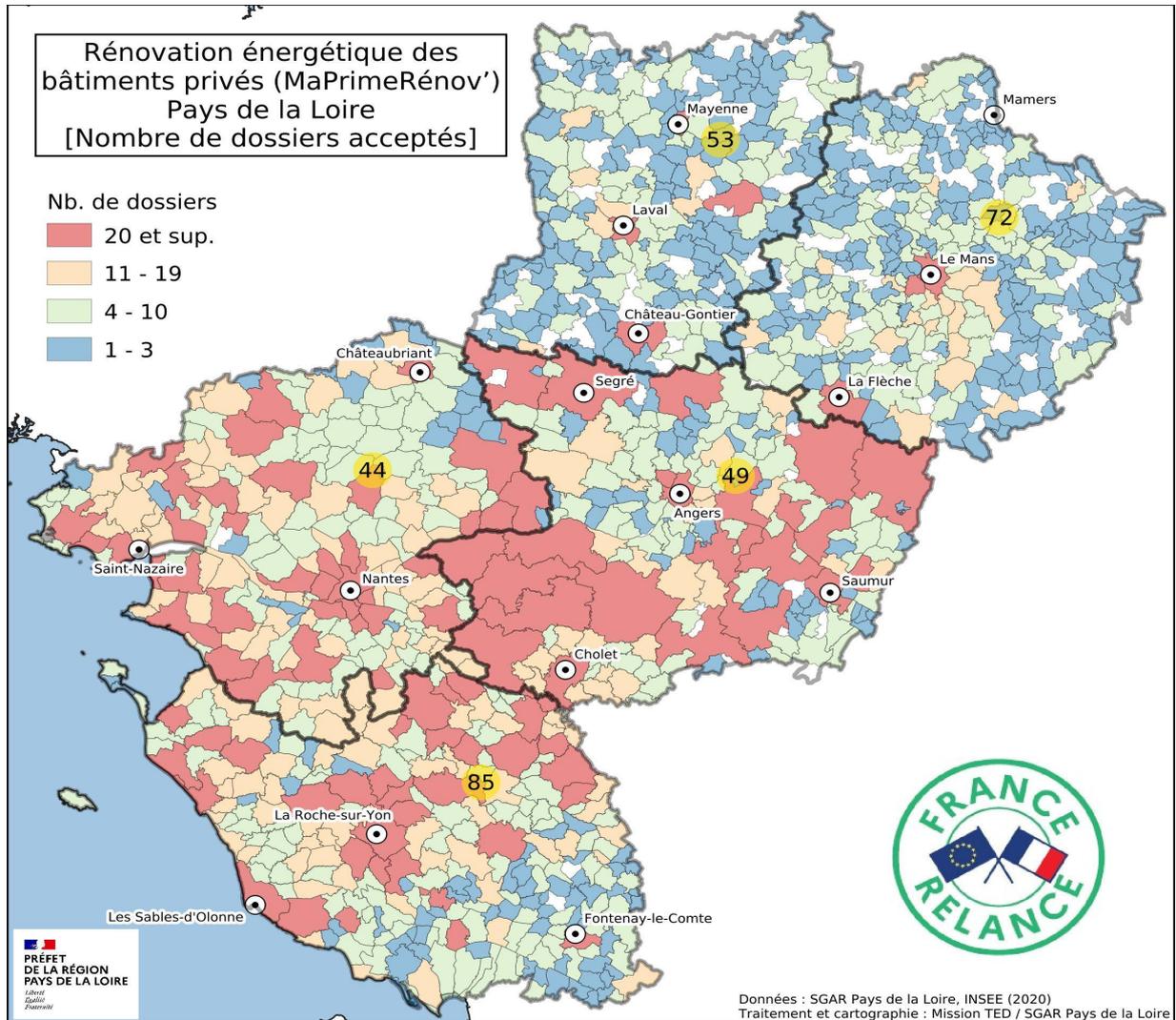
MaPrimeRénov' est une aide permettant de financer les dépenses engagées pour les travaux d'amélioration de la performance énergétique des logements privés (isolation, chauffage, ventilation, audit énergétique). Depuis le 1^{er} octobre 2020, MaPrimeRénov' est accessible à l'ensemble des propriétaires, quels que soient leurs revenus, qu'ils occupent leur logement ou qu'ils le mettent en location.

MaPrimeRénov' est aussi accessible aux copropriétés pour les travaux dans les parties communes.

À fin 2020, plus de 10 300 dossiers ont été engagés en Pays de la Loire, pour un montant d'aide de **31,3 M€**.

MaPrimeRénov'	Nombre de dossiers acceptés	Montant de l'aide (M€)
Loire-Atlantique	2951	8,09
Maine-et-Loire	2412	7,59

Mayenne	758	2,6
Sarthe	1397	4,35
Vendée	2821	8,68
Total en Pays de la Loire	10339	31,3
Part nationale	7,40 %	



Résultats à destination des associations en Pays de la Loire

◆ Focus sur l'appel à projets de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

Un plan exceptionnel de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté de 100 M€ est déployé sur deux années (2 enveloppes de 50 M€ chacune). Ces crédits de fonctionnement et/ou d'investissement sont destinés à soutenir des projets structurants, qui permettent le développement de services innovants, la modernisation des dispositifs d'accès aux biens essentiels aux personnes en situation de précarité et l'optimisation des systèmes d'information et des infrastructures des associations.

Pour les projets présentés au niveau national, les demandes de subventions doivent être comprises entre 0,5 et 2 M€, sans dépasser 90 % du budget total du projet. Les projets à portée nationale sont étudiés par le niveau central. Pour les projets présentés au niveau régional, les demandes de subvention doivent être comprises entre 25 et 300 k€, sans dépasser 90 % du budget total du projet. Les projets de portée régionale sont instruits par la commissaire à la lutte contre la pauvreté avec l'appui des DRCS. Les décisions de financement sont intégralement prises au niveau local.

L'enveloppe de l'appel à projets en Pays de la Loire s'élève à **1,21 M€** en 2021. 90 dossiers ont été déposés, pour un montant demandé de plus de 9 M€. L'annonce des résultats aura lieu le 23 mars 2021.

Résultats à destination des entreprises en Pays de la Loire

◆ Accélération des investissements industriels dans les territoires

Cet appel à projets cible les investissements industriels d'au moins 200 k€ dans tous les secteurs, qui sont susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire (maintien et création d'emplois, résilience économique, perspectives d'amélioration de la compétitivité, contribution à la transition écologique, développement des solidarités).

Plus de **21,7 M€** ont été attribués à 35 projets en Pays de la Loire. Ces résultats placent la région des Pays de la Loire en première position en termes de nombre de projets soutenus et de volume d'aide capté.

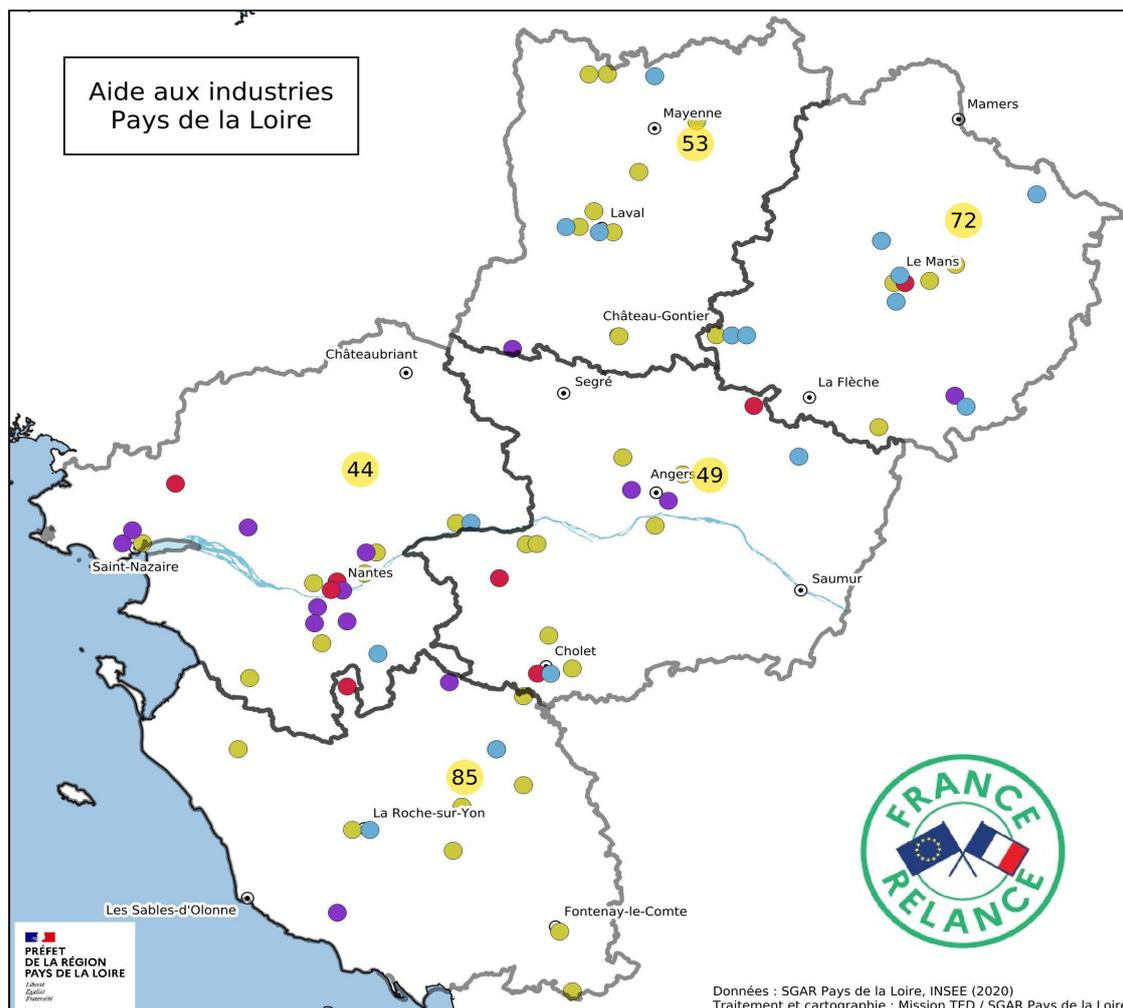
Investissements industriels dans les territoires	Nombre de projets lauréats	Montant (en M€)
Loire-Atlantique	7	3,35
Ardt de Nantes	5	2,4
Ardt de Châteaubriant-Ancenis	1	0,8
Ardt de Saint-Nazaire	1	0,15
Maine-et-Loire	7	4,3
Ardt d'Angers	3	1,9
Ardt de Cholet	4	2,4
Ardt de Saumur	0	0
Ardt de Segré	0	0
Mayenne	8	5,3
Ardt de Laval	3	1,8
Ardt de Château-Gontier	1	0,4
Ardt de Mayenne	4	3,1
Sarthe	4	3,17
Ardt du Mans	1	0,8
Ardt de La Flèche	2	1,57
Ardt de Mamers	1	0,8
Vendée	9	5,6
Ardt de La Roche-sur-Yon	5	3,1
Ardt de Fontenay-le-Comte	3	2,4
Ardt des Sables d'Olonne	1	0,1

◆ **Soutien à l'investissement dans des secteurs stratégiques pour la résilience de l'économie française**

L'appel à projets national vise à soutenir des projets d'investissement industriel dans plusieurs secteurs stratégiques, dont le nucléaire, l'aéronautique, l'automobile, pour des projets d'au moins 200 k€, l'agro-alimentaire, la santé, l'électronique et les intrants essentiels de l'industrie (chimie, métaux, matériaux, etc.), pour des projets d'au moins 1 M€. Un cahier des charges spécifique est destiné aux télécommunications 5G.

En incluant les investissements en fonds propres du fonds aéronautique ACE Management et les aides du Comité d'orientation pour la recherche automobile et mobilité (CORAM), le soutien global en Pays de la Loire atteint **75,5 M€** pour 34 projets.

Investissements dans des secteurs stratégiques	Nombre de projets lauréats	Montant (en M€)
Loire-Atlantique	13	34,16
Ardt de Nantes	8	29,72
Ardt de Châteaubriant-Ancenis	1	1,2
Ardt de Saint-Nazaire	4	3,24
Maine-et-Loire	6	5,22
Ardt d'Angers	3	2,82
Ardt de Cholet	2	1,6
Ardt de Saumur	1	0,8
Ardt de Segré	0	0
Mayenne	4	3,16
Ardt de Laval	2	1,78
Ardt de Château-Gontier	1	0,62
Ardt de Mayenne	1	0,76
Sarthe	9	29,15
Ardt du Mans	4	4,13
Ardt de La Flèche	4	24,19
Ardt de Mamers	1	0,83
Vendée	4	3,83
Ardt de La Roche-sur-Yon	4	3,83
Ardt de Fontenay-le-Comte	0	0
Ardt des Sables d'Olonne	0	0



Dispositifs

- Accélération des investissements industriels dans les territoires #1
- Modernisation et diversification de la filière aéronautique (Territoires d'industrie) #1
- Résilience #1
- Soutien aux investissements de modernisation de la filière automobile (Territoires d'industrie) #1

◆ **Aide à l'investissement de transformation vers l'industrie du futur**

L'Agence de services et de paiement a reçu 7 345 dossiers de demandes d'aides au niveau national, dont 15 % pour les Pays de la Loire. L'instruction devrait être finalisée d'ici la fin du mois de mars, aucune annonce de lauréats n'a encore eu lieu.

◆ **Décarbonation de l'industrie – Efficacité énergétique des procédés & Biomasse énergie**

Un appel à projets a été lancé en 2020 par l'ADEME pour soutenir sous la forme de subventions les projets d'investissements supérieurs à 3 M€ visant la décarbonation par la mise en place de mesures d'efficacité énergétique pour une activité industrielle.

Un autre appel à projets piloté par l'ADEME prévoit la mise en œuvre d'un mécanisme de soutien au fonctionnement pour compenser les coûts additionnels liés à l'utilisation de combustibles décarbonés, afin de faciliter la transition vers la chaleur industrielle bas carbone et l'usage de chaudière biomasse plutôt que charbon, fuel ou gaz.

Deux projets ligériens ont été aidés à hauteur de **4,54 M€**.

Décarbonation de l'industrie	Nombre de projets lauréats	Montant (en M€)
Loire-Atlantique	1	1,84
Ardt de Nantes		
Ardt de Châteaubriant-Ancenis	1	1,84
Ardt de Saint-Nazaire		
Maine-et-Loire	0	0
Ardt d'Angers		
Ardt de Cholet		
Ardt de Saumur		
Ardt de Segré		
Mayenne	1	2,7
Ardt de Laval		
Ardt de Château-Gontier		
Ardt de Mayenne	1	2,7
Sarthe	0	0
Ardt du Mans		
Ardt de La Flèche		
Ardt de Mamers		
Vendée	0	0
Ardt de La Roche-sur-Yon		
Ardt de Fontenay-le-Comte		
Ardt des Sables d'Olonne		

◆ Investissements pour l'incorporation de matières plastiques recyclées

Cette mesure a comme objectif d'accompagner la réduction de l'utilisation du plastique (notamment à usage unique), de favoriser l'incorporation de plastique recyclé et d'accélérer le développement du réemploi.

7 projets ligériens ont été soutenus à hauteur de **1,79 M€**.

Incorporation plastique recyclé	Nombre de projets lauréats	Montant (en M€)
Loire-Atlantique	1	0,24
Ardt de Nantes		
Ardt de Châteaubriant-Ancenis	1	0,24
Ardt de Saint-Nazaire		
Maine-et-Loire	4	1,4
Ardt d'Angers		
Ardt de Cholet	2	0,75
Ardt de Saumur		
Ardt de Segré	2	0,65
Mayenne	0	0
Ardt de Laval		
Ardt de Château-Gontier		
Ardt de Mayenne		
Sarthe	1	0,11
Ardt du Mans		
Ardt de La Flèche	1	0,11
Ardt de Mamers		
Vendée	1	0,04
Ardt de La Roche-sur-Yon	1	0,04
Ardt de Fontenay-le-Comte		
Ardt des Sables d'Olonne		

Résultats à destination des services de l'État en Pays de la Loire

◆ Rénovation énergétique des bâtiments d'enseignement supérieur et de recherche

Cette mesure vise à investir massivement dans la rénovation énergétique des bâtiments des établissements publics affectés aux missions d'enseignement supérieur, de recherche et aux œuvres universitaires et scolaires. En Pays de la Loire, ce sont 84 opérations qui seront soutenues à hauteur de **52,9 M€**.

À titre d'exemples, l'Université de Nantes bénéficiera d'un soutien pour réhabiliter et étendre son bâtiment de recherche en biologie sur le campus Lombarderie, et l'Université du Mans bénéficiera d'une réhabilitation thermique du bâtiment de physique-chimie.

Rénovation des bâtiments ESR	Nombre de projets lauréats	Montant (en M€)
Loire-Atlantique	49	26,03
Ardt de Nantes	40	22,49
Ardt de Châteaubriant-Ancenis		
Ardt de Saint-Nazaire	9	3,53
Maine-et-Loire	14	10,58
Ardt d'Angers	14	10,58
Ardt de Cholet		
Ardt de Saumur		
Ardt de Segré		
Mayenne	3	0,18
Ardt de Laval	3	0,18
Ardt de Château-Gontier		
Ardt de Mayenne		
Sarthe	17	15,63
Ardt du Mans	17	15,63
Ardt de La Flèche		
Ardt de Mamers		
Vendée	1	0,44
Ardt de La Roche-sur-Yon	1	0,44
Ardt de Fontenay-le-Comte		
Ardt des Sables d'Olonne		

◆ Rénovation énergétique des bâtiments de l'État

Un plan d'investissement massif doit permettre de financer des projets de rénovation énergétique de bâtiments de l'État (changement de fenêtres, de chaudières, isolation, etc.) et de réduire la consommation d'énergie liée à ces bâtiments. En Pays de la Loire, ce sont 161 opérations qui seront soutenues à hauteur de **27,46 M€**.

À titre d'exemples, les internats du Prytanée national militaire de La Flèche seront rénovés, ou encore la préfecture de la Mayenne et la gendarmerie du Mans.

Rénovation des bâtiments État	Nombre de projets lauréats	Montant (en M€)
Loire-Atlantique	55	7,32
Ardt de Nantes	46	6,91
Ardt de Châteaubriant-Ancenis	1	0,004
Ardt de Saint-Nazaire	8	0,41
Maine-et-Loire	41	5,82
Ardt d'Angers	25	4,8
Ardt de Cholet	9	0,65
Ardt de Saumur	5	0,3
Ardt de Segré	2	0,07
Mayenne	9	3,46
Ardt de Laval	6	2,74
Ardt de Château-Gontier	0	0
Ardt de Mayenne	3	0,72
Sarthe	19	9,35
Ardt du Mans	14	1,69
Ardt de La Flèche	4	7,65
Ardt de Mamers	1	0,007
Vendée	37	1,5
Ardt de La Roche-sur-Yon	18	0,98
Ardt de Fontenay-le-Comte	12	0,26
Ardt des Sables d'Olonne	7	0,27

Un plan de relance qui se poursuit et s'amplifie

De nombreux dispositifs décrits ci-dessus restent d'actualité en 2021. Il en va ainsi de l'aide financière à l'embauche des jeunes (prorogée jusqu'au 31 mars 2021) ou de MaPrimeRénov'. Le plan de relance compte ainsi plusieurs dispositifs qui restent ouverts sous forme de guichets : la liste complète des guichets en vigueur est disponible sous <https://airtable.com/shroc1G5MM4fM1WkP>

Par ailleurs, des appels à projets se poursuivent ou vont être ouverts dans les prochaines semaines. La liste à date de ces appels à projets est présentée ci-après :

Volet ÉCOLOGIE			
Dispositifs	Porteur	Date limite	Lien internet
Tremplin pour la transition écologique des PME	ADEME	jusqu'à épuisement des fonds	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/tremplin-transition-ecologique-pme
Entreprises Engagées pour la transition écologique	ADEME	15/02/21 05/04/21	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201209/aap-eete2020-212
Travaux de dépollution pour la reconversion de friches	ADEME	25/02/21	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201105/friches2021-7
Solutions industrielles pour la rénovation des logements sociaux	EnergieSprong	28/02/21	http://www.energiesprong.fr/lancement-de-lappel-a-projets-massireno-pour-massifier-les-renovations-exemplaires-du-parc-social-locatif/
Investissements productifs dans la filière graines et plants	MAA	01/03/21	https://agriculture.gouv.fr/francerelance-appel-projets-daides-aux-investissements-pour-la-filiere-graines-et-plants
ORPLAST: investissements pour l'incorporation de matières plastiques recyclées	ADEME	01/03/21 01/07/21 01/12/21 01/04/22 15/09/22	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20200922/orplast2020-168
Recyclage foncier des friches	DREAL	10/03/21	https://www.prefectures-regions.gouv.fr/pays-de-la-loire/Grands-dossiers/France-Relance-en-Pays-de-la-Loire/09-Aides-et-appels-a-Projets-France-Relance-en-Pays-de-la-Loire/France-Relance-Fonds-friches-Appel-a-projets-Etat-Region-Recyclage-foncier-en-Pays-de-la-Loire

Atlas de la biodiversité communale	OFB	15/03/21	https://ofb.gouv.fr/actualites/appel-projets-atlas-de-la-biodiversite-communale-2021
Écosystèmes territoriaux hydrogène	ADEME	16/03/21 14/09/21	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/ecosysh22020-165
Soutien aux investissements pour la transformation de la filière bois	MAA	16/03/21	https://agriculture.gouv.fr/francerelance-un-nouvel-appel-projets-pour-les-industries-de-transformation-du-bois
Perfecto: Mettre en œuvre une démarche d'écoconception dans un projet de R&D pour améliorer la performance environnementale du produit, service, procédé développé	ADEME	08/04/21	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20210122/perfecto2021-32
Émergence de nouveaux Projets Alimentaires Territoriaux	MAA	du 01/03/21 au 15/04/21	https://agriculture.gouv.fr/francerelance-un-nouvel-appel-projets-pour-developper-les-projets-au-service-dune-alimentation-saine
MobBiodiv'Restauration – Soutien aux actions en faveur de la restauration d'écosystèmes terrestres et continentaux	OFB	20/04/21	https://ofb.gouv.fr/actualites/lancement-de-lappel-projets-mobbiodivrestauration
Amélioration de la performance énergétique ou environnementale des navires et bateaux des filières de la pêche et de l'aquaculture	FranceAgriMer	30/04/21 30/06/21	https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Le-plan-de-relance-Peche-et-Aquaculture/Aide-au-developpement-de-navires-et-bateaux-ameliorant-la-performance-energetique-ou-environnementale
Investissements dans les territoires pour les entreprises de pêche et d'aquaculture vertueuses dans l'ensemble des dimensions du développement durable	FranceAgriMer	30/04/21 30/08/21	https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Le-plan-de-relance-Peche-et-Aquaculture/Aide-aux-projets-d-investissements-par-AAP
Alimentation en eau potable des collectivités	Agence de l'eau Loire-Bretagne	30/06/21	https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/plan-de-relance.html?dossierCurrentElement6c5023d4-2144-43ee-babb-201d91bd4dd0=c88a179e-5d68-4c8a-96b0-58b423e26132
Réduction des rejets des réseaux d'eaux usées des collectivités et mise en œuvre de l'autosurveillance	Agence de l'eau Loire-Bretagne	30/06/21	https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/plan-de-relance.html?dossierCurrentElement6c5023d4-2144-43ee-babb-201d91bd4dd0=a173b5b0-1bb0-46f5-8879-aa9fd606b285
Rétablissement de la continuité écologique	Agence de l'eau Loire-Bretagne	30/06/21	https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/plan-de-relance.html?dossierCurrentElement6c5023d4-2144-43ee-babb-201d91bd4dd0=afc7a15a-721d-4139-ac79-4c8fc1de740b

Réduction des micropolluants et adaptation au changement climatique	Agence de l'eau Loire-Bretagne	30/06/21	https://aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr/home/aides/plan-de-relance.html?dossierCurrentElement6c5023d4-2144-43ee-babb-201d91bd4dd0=b9eeced8-7fa7-4305-8842-090e34d7dedb
Décarbonation de l'industrie – Soutien à la chaleur bas carbone	ADEME	14/10/21	https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/decarbonation-industrie-soutien-chaleur-bas-carbone
Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes	ASP	31/12/21	https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/collectivites/developper-alimentation-saine-cantines-scolaires
Fonds Avenir Bio	Agence Bio	01/09/22	https://www.agencebio.org/vos-outils/financer-son-projet/fonds-avenir-bio/
Plan de structuration des filières protéines végétales	FranceAgriMer	31/12/22	https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Le-plan-proteines-vegetales/Le-plan-de-structuration-des-filiere-proteines-vegetales
Aide aux agroéquipements nécessaires à l'adaptation au changement climatique	FranceAgriMer	31/12/22	https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Aide-aux-agroequipements-necessaires-a-l-adaptation-au-changement-climatique
Plan de modernisation des abattoirs	FranceAgriMer	31/12/22	https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/Le-plan-de-modernisation-des-abattoirs
Plan de structuration des filières agricoles et agroalimentaires	FranceAgriMer	31/12/22	https://www.franceagrimer.fr/Accompagner/Plan-de-relance-Agriculture/le-plan-de-structuration-des-filiere-agricoles-et-agroalimentaires
Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène	ADEME	31/12/22	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/20201013/inodemo-h22020-176
Aide en faveur des investissements de décarbonation des outils de production industrielle	ASP	31/12/22	https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-decarbonation-des-outils-de-production-industrielle
Études préalables aux investissements dans les déchetteries professionnelles	ADEME	31/12/22	https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/dispositif-aide/etudes-prealables-investissements-dechetteries-professionnelles

Volet COHÉSION

Dispositifs	Porteur	Date limite	Lien internet
Développement de tiers-lieux favorisant l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel	DIHAL	12/02/21	https://www.gouvernement.fr/lancement-d-un-appel-a-projets-pour-le-developpement-de-tiers-lieux-favorisant-l-acces-a-l
Aide à l'embauche des apprentis	ASP	28/02/21	https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/entreprise-et-alternance/aide-exceptionnelle-apprentissage_
Ponts connectés	CEREMA	01/03/21	https://www.cerema.fr/fr/pontsconnectes
Recensement et évaluation des ponts et ouvrages d'art	CEREMA	31/03/21	https://www.cerema.fr/fr/programmenationalponts/communes
Emplois francs +	Pôle Emploi	31/03/21	https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/
Aide à l'embauche des jeunes	ASP	31/03/21	https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/reance-activite/plan-1jeune-1solution/faciliter-l-entree-dans-la-vie-professionnelle-10878/aide-embauche-jeunes
Prime à l'embauche des travailleurs handicapés	ASP	30/06/21	https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emploi-et-handicap/ameeth
Recrutement et formation de conseillers numériques	ANCT	S2/2022	https://www.conseiller-numerique.gouv.fr/
Garantie Jeunes	Mission locale	S2/2022	https://www.economie.gouv.fr/plan-de-reance/profils/particuliers/garantie-jeunes
SESAME vers l'emploi et le sport	DRDCS	S2/2022	https://www.economie.gouv.fr/plan-de-reance/profils/particuliers/sesame-emploi-sport-animation_
Accompagnement intensif des jeunes	Pôle Emploi	S2/2022	https://www.economie.gouv.fr/plan-de-reance/profils/particuliers/accompagnement-intensif-jeunes-aij
Plan de relance de la Banque des Territoires	Banque des Territoires	S2/2022	https://www.banquedesterritoires.fr/accompagner-la-reance

Volet COMPÉTITIVITÉ

Dispositifs	Porteur	Date limite	Lien internet
Soutien à l'investissement industriel dans les territoires	Bpifrance	jusqu'à épuisement des fonds	http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/
Spatial – Appel à manifestation d'intérêt pour renforcer la filière des nanosatellites	CNES	19/02/21	https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/france-relance/appel-manifestation-d-interet-forum-utilisateurs-nano-satellites
Spatial – Satellites de communications flexibles	CNES	05/03/21	https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/france-relance/appel-projets-satellites-de-telecommunications-flexibles
Spatial – Virtualisation du segment sol	CNES	05/03/21	https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/france-relance/appel-projets-virtualisation-du-segment-sol
Spatial – Plateforme d'intermédiation de la donnée spatiale	CNES	05/03/21	https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/appel-projets-plateforme-d-intermediation-de-la-donnee-spatiale
Spatial – Communications optiques	CNES	12/03/21	https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/france-relance/appel-projets-communications-optiques
Spatial – Terminaux pour les télécommunications par satellite	CNES	12/03/21	https://www.entreprises.gouv.fr/fr/aap/france-relance/appel-projets-terminaux-pour-telecommunications-par-satellite
Chèques France Num	ASP	31/03/21	https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/
Plan de relance pour l'industrie – Secteurs stratégiques	Bpifrance	31/03/21 01/06/21	https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697
Fabriques de territoire	Mission Société numérique	30/03/21 30/06/21 30/09/21	https://societenumerique.gouv.fr/tierslieux/
Continuité pédagogique – Socle numérique dans les écoles élémentaires	Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports	31/03/21	https://www.education.gouv.fr/plan-de-relance-continuite-pedagogique-appel-projets-pour-un-socle-numerique-dans-les-ecoles-308341
Soutien à la modernisation des librairies	Ministère de la culture / DRAC	02/04/21 01/07/21	https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Pays-de-la-Loire/Actualite/L-Etat-renouvelle-son-soutien-a-la-filiere-du-livre-en-2021
Fonds «Transformation numérique des	Ministère de la	S2/2022	https://france-relance.transformation.gouv.fr/fonds-collectivites

collectivités territoriales»	Transformation et de la Fonction Publiques		
Mise à niveau numérique de l'État	Ministère de la Transformation et de la Fonction Publiques	S2/2022	https://france-relance.transformation.gouv.fr/

Une communication large sur le plan de relance

Le site internet du plan de relance au niveau national www.planderelance.gouv.fr contient de nombreuses informations utiles : la liste des dispositifs par type de public concerné, un tableau de bord avec les résultats de quelques mesures à la maille départementale, ou encore des guides à destination de publics ciblés (entreprises industrielles, PME et TPE, maires).

Par ailleurs, au niveau des Pays de la Loire a été créé un site internet recensant les dispositifs du plan de relance, qui incluent également les appels à projets régionalisés comme celui sur le recyclage foncier des friches. Le site internet est accessible à l'adresse <https://france-relance-pdl.aides-territoires.beta.gouv.fr/>

De son côté, la Région a mis en place une page Internet dédiée au plan de relance régional qui présente l'ensemble des dispositifs régionaux : www.paysdelaloire.fr/relance

Enfin, 3 numéros verts sont actifs depuis le 1^{er} décembre 2020. L'objectif de la Région est d'accompagner les chefs d'entreprise, les élus locaux et les dirigeants associatifs dans leurs démarches pour bénéficier des nombreux dispositifs lancés dans le cadre du Plan de relance régional. 12 cadres et agents spécifiquement formés seront joignables du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, à travers 3 numéros verts :

0 800 04 11 11 pour les acteurs économiques (chefs d'entreprise, commerçants, artisans, indépendants).

0 800 04 22 22 pour les associations culturelles, sportives et en charge de la précarité.

0 800 04 33 33 pour les communes et des intercommunalités.

Bilan de l'exécution du plan de relance à fin 2020 en Pays de la Loire

Le bilan de l'exécution du plan de relance régional à la fin 2020 est annexé au présent document.